

“Si être franc-maçon comptait, il y aurait du MR-PS partout”

L'intervention de certains francs-maçons dans le dossier des visites domiciliaires a rallumé le vieux fantasme du pouvoir discret qu'exerceraient les loges sur la gestion de la chose publique. Bon nombre d'hommes et de femmes politiques sont francs-maçons, surtout au PS et au MR. Un peu chez Ecolo également. Pourtant, le poids réel de la franc-maçonnerie est à relativiser fortement. *“Si être franc-maçon comptait vraiment, je peux vous dire qu'il y aurait des majorités MR-PS partout, confie un élu de haut rang qui appartient lui-même à une loge. Être franc-maçon implique simplement d'être dans une communauté de valeurs, des discussions libres sur tel ou tel sujet, des réflexions philosophiques et spirituelles, mais il n'y a pas d'influence sur la décision politique. Dans le dossier des visites domiciliaires, l'émotion dans les loges est réelle mais elle est partagée par les milieux catholiques.”*

Des tribunaux maçonniques pour Publifin

Des liens forts peuvent toutefois être noués dans la confidentialité des temples maçonniques, lieux qui se prêtent particulièrement au débat respectueux des idées de chacun.

Par exemple, au plus fort des “affaires” dans le logement social à Charleroi, c'est au sein de la fraternité maçonnique qu'Olivier Chastel et Jean-Claude Van Cauwenberghe ont pu s'abstraire de la violence des échanges médiatiques.

Mais il n'y a pas d'injonctions politiques venant des loges. Cependant, lorsqu'un franc-maçon impliqué en politique aurait, par son comportement ou ses propos, manqué à l'éthique maçonnique, il pourra être amené à se justifier devant ses pairs. *“Dans le dossier Publifin, certains responsables ont dû s'expliquer devant un tel tribunal car il y avait manifestement eu des dérapages”,* confie un franc-maçon liégeois.

Mais, s'il existe une influence à la marge, ce n'est pas dans les loges que se nouent les grands accords politiques. Demandez à Louis Michel... En

2004, ce dernier, alors vice-Premier ministre, avait bétonné un préaccord de majorité avec le PS. Il avait scellé ce deal avec Elio Di Rupo devant un notaire franc-maçon. Au soir des élections régionales, les dirigeants MR ont bien dû se rendre à l'évidence : les socialistes ne les appelaient pas pour entamer la formation des gouvernements. Des majorités PS-CDH furent alors mises en place dans les entités fédérées et le MR renvoyé dans l'opposition...

Rudy Demotte, ce cachottier

Alors, pourquoi les liens entre franc-maçonnerie et politique contiennent-ils à intriguer ? Sans doute en raison du secret qui entoure l'appartenance à une loge. Les persécutions du passé invitent en effet les francs-maçons à la discrétion. Il s'agit aussi pour les mandataires d'éviter les critiques en raison de leur appartenance à une organisation mystérieuse et soupçonnée d'être élitiste. Dans une interview donnée au “Vif” en 2013, Rudy Demotte (PS) avait affirmé ne pas être franc-maçon. Selon l'hebdomadaire, il faisait pourtant partie d'une loge lilloise depuis 20 ans...

Frédéric Chardon

“Tenter d’influencer des élus maçons, c’est une erreur”

Entretien Francis Van de Woestyne

Les francs-maçons tentent-ils souvent d’influencer les décisions des hommes et femmes politiques ? Le font-ils de manière organisée ? Afin d’y voir plus clair, “La Libre” a rencontré Henri Charpentier, Grand maître du Grand Orient de Belgique (GOB).

D’où vient la franc-maçonnerie ?

Elle vient de la tradition “opérationnelle” de la maçonnerie. Au départ, il s’agissait de maçons professionnels spécialisés dans la construction des cathédrales. Des libérés avaient été consenties à ces maçons itinérants ; ils allaient de chantier en chantier. De l’aspect opérationnel, on est passé au philosophique et au symbolique. Et progressivement, au XVII^e, la franc-maçonnerie a regroupé des hommes francs, libres qui construisent. Des nobles et bourgeois sont entrés en loges pour philosopher.

Comment sont-elles structurées ?

Aujourd’hui, il y a trois degrés : les apprentis, les compagnons et les maîtres. Et un seul, élu par ses pairs, assume la présidence de la loge : c’est le vénérable maître. Le grand maître d’une obédience est le président des présidents de loge. Je suis le Grand maître de l’obédience du GOB qui regroupe 115 loges, réparties dans tout le pays.

Aujourd’hui, qu’est-ce qu’un franc-maçon ?

C’est d’abord un citoyen. C’est un homme réputé probe et libre, c’est-à-dire honnête. Il est libre de penser, de réfléchir : il n’est soumis à aucune prescription dogmatique. Il essaie de progresser, lui-même, et de faire évoluer la société dans le sens d’un plus grand bonheur, d’une plus grande liberté, d’une plus grande égalité. Etre franc-maçon, c’est participer à un groupe de réflexion, avoir une communauté de débats ouverts. C’est un lieu où les frères et sœurs peuvent s’exprimer en toute liberté car la discussion est protégée par la discrétion. Ce qui s’est dit ne pourra pas être utilisé. C’est aussi une capacité à se mettre à nu sur le plan philosophique. On peut être quelqu’un de très bien dans la société sans être maçon. Mais être maçon n’enlève rien au fait que quelqu’un soit bien. Ce sont des hommes d’idéal, de valeur.

Il n’y a pas que les francs-maçons qui correspondent à ce portrait : beaucoup de citoyens sont libres, honnêtes et veulent faire avancer la société...

En effet. Je suis franc-maçon parce que mes frères et sœurs me reconnaissent comme tel. C’est un principe

de reconnaissance réciproque. Est franc-maçon, celui qui a été reconnu comme frère ou sœur par ses pairs à travers une initiation, une démarche symbolique.

En quoi consiste cette initiation ?

C’est complexe et personnel. Cela ne se raconte pas, cela se vit. C’est accepter de faire un bilan sur soi-même. Confucius a dit : le plus grand voyage qu’un homme puisse faire, c’est faire le tour de lui-même. Ce sont les questions que nous nous posons : comment puis-je valoriser ma vie ? Quelle est mon utilité ? Que puis-je faire pour les autres, pour la société ?

Pourquoi maintenir le secret sur cette initiation ?

Si c’était secret, je ne vous parlerais pas. Cette discrétion se comprend, historiquement. Les francs-maçons ont souvent été ciblés par les régimes d’extrême droite ou nazis. Ils ont payé un lourd tribut à leurs engagements philosophiques.

En quoi consistent vos réunions ?

Certains ateliers se déroulent une fois par semaine, d’autres tous les quinze jours, dans un endroit que nous appelons “Temple”. Les frères, vêtus d’un tablier – symbole du travail – sont assis, sur des colonnes autour d’une table rectangulaire. Il n’y a pas de cérémonie bizarroïde, on ne mange pas de petits enfants... Nous débattons de différents thèmes. Certaines loges sont symboliques : pour ces maçons, la priorité c’est la réflexion sur eux-mêmes et sur des sujets philosophiques. Dans d’autres loges, les maçons se penchent davantage sur des sujets de sociétés. Ils réfléchissent ensemble ou écoutent des conférences. Nous en avons eu, par le passé, sur la fin de vie, sur l’interruption volontaire de grossesse improprement appelée avortement.

L’avortement est un crime et doit rester dans le code pénal. Mais la liberté d’une femme d’accéder ou de refuser la maternité, doit être un choix volontaire.

Il y a donc, chez les francs-maçons, une volonté de faire évoluer la société, de faire pression, sur le monde politique par exemple.

Faire évoluer la société, oui. La pression, les réseaux, non. Il n’y a pas de lobby de la franc-maçonnerie. Il y a une influence de certains maçons en fonction de leur position dans la société, des valeurs qu’ils veulent mettre en avant. Il n’y a pas d’ordre qui soit donné. Il n’y a pas d’organisation structurée qui pousserait les maçons de toutes les loges à aller manifester pour ou contre tel élément. Cela n’existe pas. Dans les loges, il n’y a pas d’unanimité parfaite sur certains grands sujets. Chaque maçon est libre de penser, il n’est pas soumis à un dogme, on ne lui dit pas ce qu’il doit penser.

Il arrive quand même que des maçons, parce qu'ils sont maçons, fassent pression pour tenter d'influencer des choix politiques.

Ils agissent alors comme citoyens. Si des décisions ne correspondent pas à leurs valeurs, à nos principes, ils sont libres de faire valoir leur opinion auprès des représentants.

Lorsque des maçons écrivent à des parlementaires maçons pour qu'ils s'opposent aux visites domiciliaires, la démarche sort de ce champ...

Oui, en effet, pour moi, c'est une erreur. Ils ont le droit de faire valoir leur opinion. Mais s'adresser exclusivement à un groupe de représentants parce que l'on suppose qu'ils sont les représentants exclusifs d'une opinion, c'est une erreur. Le parlementaire est le représentant de l'ensemble de la Nation, non le lobbyiste d'un groupe.

Cela suppose donc que les parlementaires sont "fichés" en fonction de leur appartenance philosophique ?

Ces listes existent peut-être mais moi, je n'en ai pas. Je connais des parlementaires maçons, d'autres qui ne le sont pas. J'essaie de communiquer, à tous, ce que je pense sur les visites domiciliaires. Il me paraît légitime d'être inquiet lorsqu'on prévoit, dans une loi, des dispositions qui peuvent être liberticides. Mais il faut que le débat ait lieu. Ce n'est que mon avis. Je ne l'exprime pas au nom des maçons du GOB, je n'y suis pas autorisé. Nous avons une culture du débat.

Donc l'idée selon laquelle de grands accords politiques sont noués dans les loges...

Cela ne se fait pas dans les loges comme au XIX^e lorsque des projets de loi étaient débattus en loge. Cela allait jusqu'à l'élaboration des listes de candidatures et l'on veillait à ce que les candidats francs-maçons soient bien placés. C'est révolu. Les maçons se sont tiré une balle dans le pied. Avant, ils avaient beaucoup d'influence mais ils se sont battus pour le suffrage universel, ce qui a dilué leur suprématie politique.

Les loges restent très masculines, très sexistes...

Fantasmes, encore ! Il y a des loges masculines, des loges mixtes et des loges féminines. Les femmes ont leur place en maçonnerie. Il y a 25 000 maçons en Belgique et approximativement 12 000 sœurs. Des réflexions sont en cours pour savoir si les loges masculines ne doivent pas devenir mixtes.

Certaines loges sont quand même plus affairistes que

d'autres ?

Dans les loges, il y a des libéraux, des socialistes, des représentants de toutes les catégories sociales. Il n'y a pas un type de maçon. Le recrutement reste quand même assez élitiste... La remarque est partiellement fondée. Le système d'adhésion à la franc-maçonnerie est surtout par cooptation. Quand on coopte, c'est donc nécessairement dans le cercle de ses connaissances et parmi les semblables. Cela peut conduire à une forme d'élitisme. Il faudrait que les loges soient davantage le reflet de la société civile.

Liberté, égalité, humanité : ces valeurs sont également celles du monde chrétien. Or souvent, on oppose ces deux mondes.

Sur le plan des valeurs et des idées, il n'y a pas d'affrontement. Un chrétien sincère veut aussi une société plus libre et plus humaine. Il y a, chez certains maçons, une forme d'anticléricalisme exacerbé. C'est une résurgence du passé : l'Eglise n'a pas arrêté de prononcer des excommunications à l'égard des francs-maçons. Or avant, aux XVII^e et XVIII^e siècles, il y avait une majorité de catholiques et même des ecclésiastiques dans les loges. Puis des bulles papales ont interdit aux catholiques d'être francs-maçons. Aujourd'hui, si je regarde les préceptes de la franc-maçonnerie et les 10 commandements, je peux vous dire qu'il y a dix points communs.

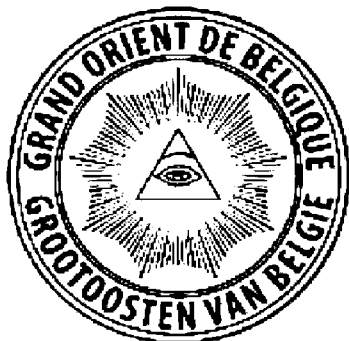
Vous êtes Grand maître du Grand Orient. Vous êtes perçu, quand vous vous exprimez comme étant le chef des francs-maçons...

J'espère que non. La franc-maçonnerie n'est pas une institution organisée. C'est une assemblée d'idéalistes. Certains maçons sont partisans d'une certaine forme d'extériorisation. Quand nous voyons les menaces qui pèsent sur les valeurs humanistes, il est légitime de vouloir s'exprimer. Mais notre vocation n'est pas politique. Sur l'expression des valeurs, il y a unanimité pour dire qu'il faut les exprimer. Sur l'expression politique, il y a des réserves.

Vous arrive-t-il de refuser des candidats à la franc-maçonnerie ?

Quand un candidat se présente, on regarde ses convictions de citoyen et d'humaniste. On discute avec lui pour percevoir sa capacité à réfléchir à évoluer. A accepter, à se remettre en question et à participer à un mouvement qui lui va permettre de s'améliorer et d'améliorer la société. Nous refusons les curieux qui viennent parce qu'ils fantasment sur ce qu'ils vont trouver. La franc-maçonnerie, ce n'est pas une thérapie.

Le Grand Orient de Belgique



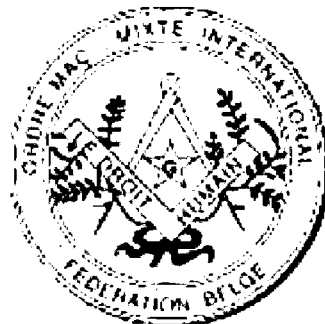
Année de création : **1833**
 Nombre de loges : **115**
 Membres hommes : **10 169**
 Membres femmes : **0**

La plus grande, née lors de l'indépendance du pays

P principale obédience maçonnique chez nous, le Grand Orient de Belgique créé dans la foulée de l'indépendance de la Belgique mais aussi de la fin lente mais inévitable de l'unionisme politique qui avait réuni avant la naissance de la Belgique catholiques et libéraux, décidé à bouter les Néerlandais hors de nos contrées, se présente officiellement comme zélatrice d'une maçonnerie "adogmatique et progressiste". Très clairement "elle ne peut être assimilée à une Eglise ou autre structure proposant une pensée unique. Et elle n'est pas davantage un parti ou une organisation syndicale".

Précision importante : se disant "ancré dans le monde réel" le Grand Orient de Belgique "n'est pas pour autant non plus un centre laïque". Même s'il peut exister des passerelles : ainsi M^r Henri Bartholomeeusen; l'actuel président du CAL fut Grand Maître de l'obédience. Une certitude : le Grand Orient insiste beaucoup sur la liberté d'opinion, la liberté de conscience et se dit très réfractaire à toute instrumentalisation ou contraintes extérieures. Cela s'est traduit par un esprit de résistance sans concessions pendant les deux occupations de la Belgique. C'est aussi dans ses locaux qu'est hébergé le Musée belge de la franc-maçonnerie, rue de Laeken à Bruxelles.(C.Le)

La Fédération belge "Le Droit humain"



Date de création : **1928**
 Nombre de loges : **108**
 Membres hommes : **2032**
 Membres femmes : **5594**

L'obédience mixte où les femmes sont majoritaires

S i en 1912, une première Loge mixte était créée en Belgique, il fallut attendre 1928 pour que huit Loges lancent une Fédération belge du Droit humain. Ce fut le vrai coup d'envoi de la mixité maçonnique belge.

Aujourd'hui, avec plus de 7 600 membres travaillant dans 104 Loges francophones, néerlandophones ou bilingues, réparties sur tout le territoire belge, la Fédération belge du Droit humain est en outre numériquement la deuxième Fédération de l'Ordre maçonnique mixte international Le Droit humain. Sur le plan national, elle est aussi à la pointe. Comme deuxième organisation maçonnique belge et, bien sûr comme plus importante organisation mixte. Proche des obédiences adogmatiques, elle entretient des relations fraternelles avec le GOB, la GLB et la GLFB dans le respect des spécificités de chacun.

La Fédération belge du Droit humain mène le combat pour l'égalité de l'homme et de la femme dans tous les domaines et cela va de pair avec des engagements pour une grande autonomie respectueuse et une ouverture sur les grands problèmes du monde.

Cela permet aisément de comprendre la mobilisation récente d'un de ses ateliers.(C.Le)

La Grande Loge de Belgique



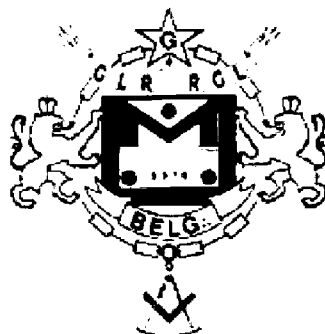
Année de création : **1959**
 Nombre de loges : **70**
 Membres hommes : **4168**
 Membres femmes : **0**

Née de la défection de cinq loges du Grand Orient

La Grande Loge de Belgique (GLB) dont le Grand Maître est Oscar de Wandel est née en 1959 de la défection de cinq ateliers du GOB. Précision : ses Loges sont libres d'associer des Sœurs à leurs travaux. Tous les symboles y sont utilisés. Donc aussi le Grand Architecte de l'Univers et le Livre de la Loi sacrée, cela dans une interprétation libre. Ses Loges réunissent des hommes de toute appartenance religieuse, confessionnelle ou philosophique. La GLB vise aussi la plus grande diversité au niveau des travaux : philosophique, éthique, sociétale, philanthropique...

La Grande Loge a des liens fraternels avec le Grand Orient, le Droit humain, la Grande Loge féminine et Lithos. Les Grands Maîtres se réunissent une fois par trimestre pour échanger leurs points de vue et pour prendre des décisions communes dans des dossiers d'organisation interne ou des initiatives sociétales ou philanthropiques. L'an passé, pour les 300 ans de maçonnerie, la GLB a organisé un colloque réunissant 300 francs-maçons dont les orateurs étaient... non-Maçons. Parmi eux Herman Van Rompuy, Frans Timmermans, Etienne Davignon, Jan De Volder... Le but ? *“Réaliser un centre d'union entre personnes de bonne volonté qui ont à cœur de défendre et de promouvoir la spiritualité et la recherche du bien commun”(C.Le)*

La Grande Loge régulière de Belgique



Date de création : **1979**
 Nombre de loges : **60**
 Membres hommes : **1868**
 Membres femmes : **0**

La seule à être implantée sur le site de l'UCL

La Grande Loge régulière de Belgique dont le Grand Maître est Jacques François n'est née qu'en 1979 mais est la seule à être reconnue par la Grande Loge unie d'Angleterre et par les Grandes Loges régulières dans le monde. Elle est aussi la plus proche de la franc-maçonnerie des origines. Ses membres affirment l'existence d'un Etre suprême, appelé le Grand Architecte de l'Univers. Mais il n'est pas question de le définir... En fait, à la Grande Loge régulière, chaque maçon le conçoit pour lui-même. En d'autres termes, la GLRB est ouverte à tout homme ayant une conviction spirituelle quelle que soit sa religion. Les maçons réguliers sont minoritaires en Belgique mais leur approche est partagée par 90 % de l'ensemble des frères (et des sœurs) de la planète. Jacques François et les frères de la GLRB ne discutent pas de politique ou de religion en loge mais ont évidemment des convictions sur ces terrains... Ils disent aussi pratiquer un réel questionnement sur soi et sur l'univers dans un contexte qui recourt aux symboles et à la pratique de rites ancestraux qui ont un sens profond.

La Grande Loge régulière de Belgique présente dans nombre de villes est aussi la première loge à être présente à Louvain-la-Neuve. Si elle travaille dans les trois langues nationales, on parle aussi l'anglais, le grec et le turc dans ses ateliers(C.Le)

La Grande Loge féminine de Belgique



Date de création : **1981**
 Nombre de loges : **47**
 Membres femmes : **2240**
 Membres hommes : **0**

L'autonomie des "Soeurs" a été conquise de haute lutte

La franc-maçonnerie, bastion masculin, pour ne pas dire macho ? Que nenni car dès 1725, des loges d'adoption – entendez féminines – avaient vu le jour en France. Mais elles étaient essentiellement caritatives. Et n'avaient pour ainsi dire aucune autonomie.

Cela devait changer à la fin du XIX^e siècle avec la naissance du Droit humain. Reste que la maçonnerie française spécifique dut encore attendre la fin de la Seconde Guerre mondiale pour s'imposer. En Belgique, la Grande Loge féminine de France avait créé un premier atelier en avril 1974 à Bruxelles, suivi de la naissance de trois autres à Liège et à Charleroi, et encore dans la capitale.

Mais le 17 octobre 1981, ces quatre loges se constituèrent en Grande Loge féminine de Belgique. Cette dernière a par la suite créé elle-même deux loges au Danemark et trois aux Etats-Unis.

Disant ne pas intervenir non plus dans le débat politique, la Grande Loge féminine de Belgique a cependant pris publiquement position aussi contre le projet de loi sur les visites domiciliaires par un communiqué diffusé ce 7 février. Elle est aussi attentive à l'évolution de la place des femmes dans nos sociétés européennes et est une membre active du Climaf, le Centre de liaison international de la Maçonnerie féminin(C.Le)

Lithos CL



Année de création : **2006**
 Nombre de loges : **28**
 Membres hommes : **460**
 Membres femmes : **440**

La dernière en date, où l'on peut devenir maçon dès 18 ans

La Confédération de loges Lithos est la plus jeune à se coordonner sur le territoire belge mais est également présente en Suisse et en Allemagne avec quatre ateliers. Et ce, aussi bien dans les villes que dans les campagnes.

Disant réunir 1 200 femmes et hommes, répartis dans trente-deux loges, Lithos, créée en 2006, s'inspire avant tout de la tradition.

"Cela peut paraître anachronique en 2018, mais ça ne l'est nullement de notre point de vue." D'où aussi son travail dans la discrétion, *"une valeur devenue inusitée parmi les 'twittos' et 'instagramers'".*

Et d'ajouter que chez Lithos, il n'y a pas de prosélytisme. Le credo de ses membres ? *"La franc-maçonnerie invite chacun d'entre nous à apporter une contribution à la société. Cela peut se concrétiser simplement par l'apport d'un peu de chaleur humaine, mais se traduit parfois aussi par une participation à des projets de plus grande envergure, œuvrant au sein de la société au soutien des plus faibles."* Comme les autres obédiences, les frères et les sœurs travaillent aussi individuellement et collectivement à leur perfectionnement personnel. Petite différence par rapport aux autres obédiences : dans la confédération Lithos, l'âge minimum d'adhésion est de 18 ans contre 21 dans les principales obédiences ci-contre sauf à la Grande Loge féminine où il est de 25 an(C.Le)

La Belgique, terre maçonnique depuis trois siècles

■ L'immersion d'un atelier maçonnique sur la scène politique remet à l'avant-plan un courant de pensée discret, pas secret.

Evocation Christian Laporte

La franc-maçonnerie tire-t-elle les ficelles du pouvoir dans un grand nombre d'Etats occidentaux ? Si certaines obédiences s'interdisent clairement de faire de la politique en loge, cette dernière, par la force des choses, s'invite dans ses débats. Il ne fait pas de doute que la franc-maçonnerie adogmatique a encouragé le vote de lois sur les problèmes (bio) éthiques. Normal : elle a toujours voulu prendre place dans les grands débats de société, à l'instar de l'Eglise. Comme ailleurs, elle a aussi dû s'adapter aux mutations étatiques dans nos régions. Si les premières loges ont vu le jour en 1717 en Angleterre, on n'est pas totalement sûr de la création de la première chez nous.

On considère ci et là que ce fut La Parfaite Union à Mons, en 1721. Elle a toujours le matricule n° 1 au Grand Orient de Belgique. En 1770, émergea la Grande Loge provinciale des Pays-Bas autrichiens, qui compta jusqu'à 26 Loges. Son Grand Maître fut le marquis de Gages. La Vraie et Parfaite Harmonie à Mons qu'il dirigea fut, dit-on, la plus brillante à la fin du XVIII^e siècle chez nous. En janvier 1786, un édit de Joseph II limita à trois le nombre des Loges à Bruxelles et les interdit dans les autres villes des Pays-Bas autrichiens.

Une maçonnerie structurée contrôlée par l'Empire

L'empereur voulait en réalité la contrôler en la rattachant à l'Etat austro-hongrois. En 1784, il fit donc naître la Grande Loge d'Autriche, comprenant notamment la Grande Loge provinciale des Pays-Bas. Mais des ateliers gardèrent leur autonomie, actifs dans la clandestinité. Lorsque nos contrées devinrent françaises, le Grand Orient de France s'imposa à son tour. C'est surtout sous l'Empire qu'elle s'étendit, appa-

remment fort soumise au pouvoir impérial. Lorsque nous devinmes sujets du roi Guillaume, elles rejoignirent logiquement la Grande Loge des Pays-Bas, avec deux Grandes Loges d'administration, l'une pour le Nord (Hollande), l'autre pour le Sud (Belgique).

Après l'indépendance de 1830, il ne fallut que trois ans pour voir naître le Grand Orient de Belgique, soutenu par le roi Léopold I^{er}. Précision : ce dernier était devenu maçon par communication par un Rose-Croix suisse. Inscrit au tableau d'une loge bernoise, il ne l'a cependant jamais fréquentée. La maçonnerie "belge" connut des débuts difficiles : sur les 27 Loges que comptait la Grande Loge méridionale, seules 10 allèrent au Grand Orient national. D'autres comme Le Septentrion à Gand restèrent fidèles à la maçonnerie néerlandaise.

Inspiratrice du libéralisme après l'unionisme

Progressivement, les Loges se muèrent en relais du libéralisme politique. En 1834, celle des Amis philanthropes avec Pierre-Théodore Verhaegen a fondé l'ULB. La fin de l'unionisme déboucha sur la création du parti libéral. En 1854, l'autorisation de discussions politiques approfondit le fossé, débouchant en 1872 sur la suppression de l'obligation de l'invocation du Grand Architecte de l'Univers. La Grande Maîtrise du comte Eugène Goblet d'Alviella contribua à sa reconnaissance internationale. Si pendant la Première Guerre, les Loges se mirent en sommeil, la maçonnerie paya un lourd tribut en 40-45 après avoir souvent été dans les années trente dans le collimateur de l'Ordre nouveau. Cela se traduisit notamment – au printemps 1938 – dans "La Libre Belgique" par la publication de listes de francs-maçons. Pendant la guerre, les nazis décimèrent la maçonnerie en déportant et exécutant de nombreux frères. Si à la Libération, ses effectifs avaient baissé, l'Art royal, comme on l'appelle aussi, reprit vigueur et se diversifia. Aujourd'hui, la franc-maçonnerie belge se partage en six principales obédiences, comme on le lira ci-dessous.

→ Sources : *les obédiences belges et le Groupe de Recherche Alpina (Suisse) lié à diverses Loges de recherche (étude à paraître)*.